



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC

Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs



Acarien rouge : situation généralement saine



Phytopte libre du pommier : situation stable

Carpocapse : légère augmentation des captures,



Conditions plus favorables aux accouplements dans le nord que dans le sud

Éclosions à un rythme relativement lent

Début des éclosions de seconde génération



Eulia : baisse des captures du vol de seconde génération



Capua : captures sporadiques locales



Pandemis : augmentation des captures sur certains secteurs



Petite tordeuse des fruits : aucune capture enregistrée



Sésie du pommier : captures sporadiques locales



Cossus-cossus : pas de capture cette semaine



Zeuzère : nouvelle diminution des captures

Autres lépidoptères en bref

Pathologies



Tavelure : taux de contaminations stables

Noyaux : Prunes - Cerises



Carpocapse de la prune : niveaux de captures relativement stables

Informations pratiques

Prochain bulletin le 22 août 2017

⊗ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.

⊗ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>

⊗ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

⊗ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>

⊗ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>

⊗ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : Francois Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie et des Chambre d'Agriculture Hauts-de-France

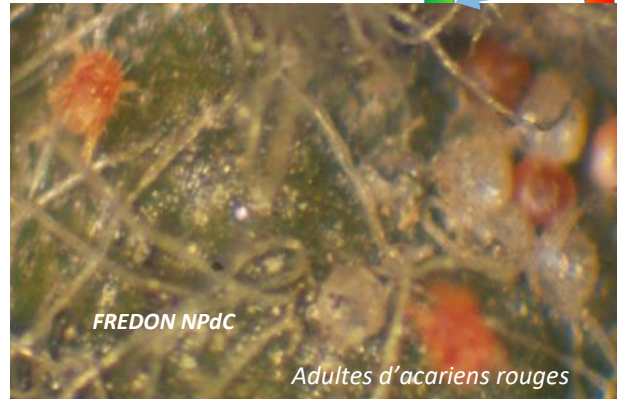
Pépins : Pommes - Poires

RAVAGEURS

Acariens rouges

Aucune, activité n'a été constatée en région au cours de la semaine dernière concernant l'acarien rouge. Cette situation est notamment à mettre en lien avec des populations d'acariens prédateurs relativement bien présentes dans la plupart des secteurs.

Le suivi jusqu'à la récolte doit impérativement tenir compte de la présence des phytoséides pour son analyse de risque.



FREDON NPdC

Adultes d'acariens rouges

Seuil de nuisibilité :

Sur base des comptages sur feuillage à raison de 100 feuilles réparties sur tous les étages foliaires
50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile **en absence de phytoséides**
80% de feuilles occupées par au moins une forme mobile **en présence de phytoséides**

Phytopte libre du pommier**Éléments de biologie**

Ce ravageur peut provoquer occasionnellement des dégâts, notamment cette année, du fait des températures enregistrées au printemps et au début de l'été.

Ce ravageur va engendrer un bronzage et le brunissement de la face inférieure du feuillage. Cet acarien va de plus entraîner une incidence négative sur la qualité des fruits notamment une rugosité oculaire des fruits.

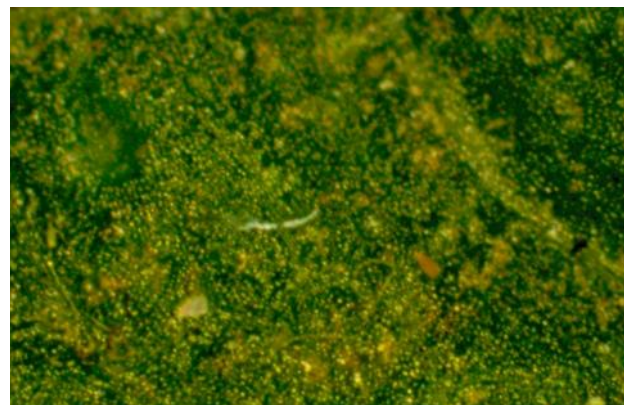
Les populations de cet acarien ravageur sont habituellement contrôlées par les phytoséides et autres punaises présents en parcelles. Le nombre de générations dépendant des conditions climatiques, cette année des populations parfois importantes sont observées.

Situation en parcelles

Au cours des semaines dernières, des populations ont été observées notamment sur les secteurs de l'Arrageois et de l'Avesnois.

Analyse de risque

Le suivi doit impérativement tenir compte de la présence des phytoséides pour son analyse de risque et des effets secondaires sur le contrôle des autres acariens en parcelles (rouges notamment).

**Seuil de nuisibilité :**

Au cours de l'été, sur base de 100 pousses à raison de 50 arbres :
 - 10% de pousses atteintes par au moins une forme mobile.

Attention à l'impact négatif sur les populations d'acariens prédateurs Phytoséides, *Zetzellia mali*, en cas d'intervention.

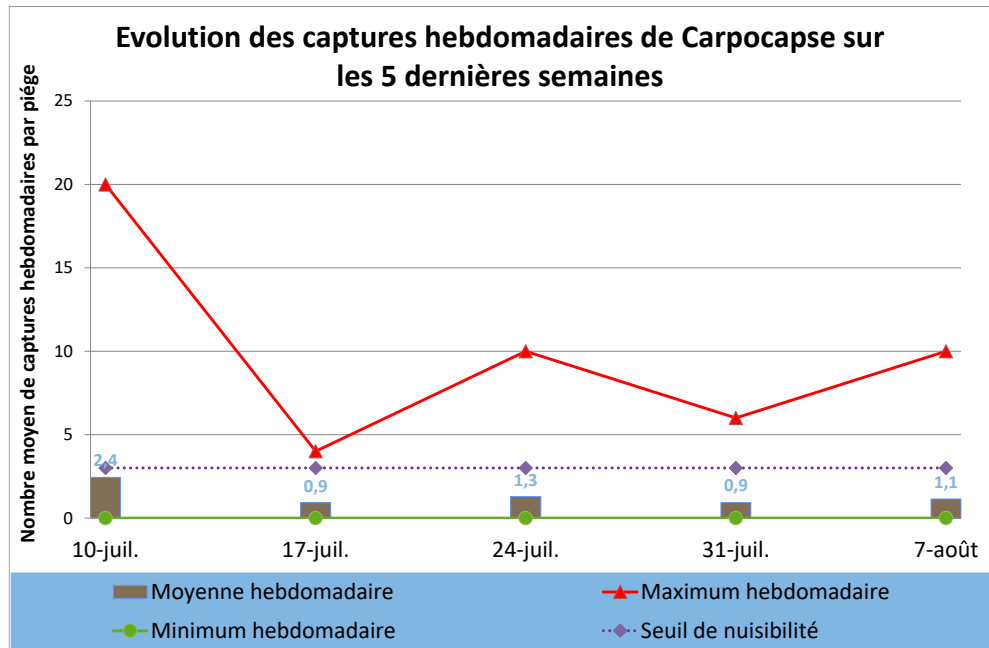
Carpocapse



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Vol des adultes

Une légère augmentation des captures moyennes régionales a été enregistrée au cours de la semaine dernière, s'établissant à 1,1 papillon pour la période.

Les températures relativement fraîches pour la saison n'ont pas favorisé l'émergence de fortes populations, malgré la généralisation de la seconde génération à l'ensemble du territoire, à l'exception de la Flandre Intérieure et du Pays de Bray selon la modélisation.

En définitive, seuls 2 secteurs, l'Amiénois et le Laonnois ont enregistré une augmentation significative des captures. Les niveaux ont été supérieurs au seuil de nuisibilité à l'hectare sur la période.

Sur les autres secteurs les niveaux de captures ont été faibles ou nuls.

Pour toutes les parcelles, un suivi fréquent des pièges reste impératif actuellement afin de déceler toute reprise d'activité, synonyme de seconde génération.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	1-août	8-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	1,0	↗
Abbevilleois (80-62)	0,2	0,0	↘
Arrageois (62)			
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	2,0		
Amiénois (80)	1,5	7,0	↗
Thiérache (59-02)	1,3	0,6	↘
Pays de Bray (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	3,0	0,0	↘
St Quentinnois (02)	1,0		
Laonnois (02)	1,5	5,0	↗
Montdidérien (80-60)	1,0	1,0	↔
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Au cours de la semaine dernière, les conditions climatiques ont été relativement propices aux accouplements du ravageur sur la partie nord de la région.

Dans les secteurs les plus au sud, les conditions ont été trop sèches pour permettre les accouplements du ravageur à plusieurs reprises au cours de la semaine. De ce fait, les possibilités ont été moins fréquentes sur la période.



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	31/07/2017	01/08/2017	02/08/2017	03/08/2017	04/08/2017	05/08/2017	06/08/2017
Flandre Maritime (59)	■	■	■	■	■	■	■
Flandre Intérieure (59-62)	■	■	■	■	■	■	■
Lille Sud (59)	■	■	■	■	■	■	■
Montreuillois (62)	■	■	■	■	■	■	■
La Bassée (59)	■	■	■	■	■	■	■
Hainaut (59)	■	■	■	■	■	■	■
Abbevillois (80-62)	■	■	■	■	■	■	■
Arrageois (62)	■	■	■	■	■	■	■
Cambrasis (59)	■	■	■	■	■	■	■
Avesnois (59)	■	■	■	■	■	■	■
Amiénois (80)	■	■	■	■	■	■	■
Thiérache (59-02)	■	■	■	■	■	■	■
Pays de Bray (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Neslois (80-60-02)	■	■	■	■	■	■	■
St Quentinnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Laonnois (02)	■	■	■	■	■	■	■
Montdidérien (80-60)	■	■	■	■	■	■	■
Beauvaisis (60)	■	■	■	■	■	■	■
Soissonnais (60-02)	■	■	■	■	■	■	■
Senlisien (60)	■	■	■	■	■	■	■
Omois (02)	■	■	■	■	■	■	■

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Carpocapse

**Incubation et éclosion des pontes**

Les températures ont été encore relativement fraîches au cours de la semaine dernière. Les éclosions de larves, issues des pontes prises en référence, ont été retardées par rapport aux prévisions (voir tableau ci-dessous).

Plusieurs périodes d'éclosions ont été enregistrées, dont la prochaine période prise en référence est prévue pour le 5 au 8 août selon les secteurs, correspondant toujours aux accouplements des 22 et 23 juillet.

Des dégâts ont été observés au cours de la semaine dernière, avec une tendance à la hausse. Ceux-ci varient de quelques piqûres à 10% de fruits touchés.

Ces résultats sont donc à confronter à vos piégeages à ces dates, afin de vous assurer de bien dépasser les seuils de nuisibilité à ces dates (voire si un vol était déjà effectif sur vos parcelles).

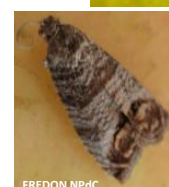
	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves		Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	22-juil	au	23-juil.	07-août	Amiénois (80)	du	16-juil	au	17-juil.	02-août
	du	30-juil	au	31-juil.	15-août		du	04-août	au	5-août	20-août
	du	05-août	au	6-août	20-août						
Flandre Intérieure (59-62)	du	22-juil	au	23-juil.	08-août	Thiérache (59-02)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août
	du	30-juil	au	31-juil.	15-août		du	29-juil	au	30-juil.	15-août
	du	05-août	au	6-août	20-août		du	05-août	au	6-août	20-août
Lille Sud (59)	du	22-juil	au	23-juil.	07-août	Pays de Bray (80-60)	du	22-juil	au	23-juil.	06-août
	du	30-juil	au	31-juil.	15-août		du	30-juil	au	31-juil.	16-août
	du	05-août	au	6-août	20-août		du	05-août	au	6-août	21-août
Montreuillois (62)	du	22-juil	au	23-juil.	09-août	Neslois (80-60-02)	du	22-juil	au	23-juil.	05-août
	du	30-juil	au	31-juil.	17-août		du	30-juil	au	31-juil.	16-août
	du	05-août	au	6-août	Incubation en cours		du	05-août	au	6-août	21-août
La Bassée (59)	du	22-juil	au	23-juil.	06-août	St Quentinnois (02)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août
	du	30-juil	au	31-juil.	15-août		du	22-juil	au	23-juil.	05-août
	du	05-août	au	6-août	20-août		du	04-août	au	5-août	19-août
Hainaut (59)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août	Laonnois (02)	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil
	du	30-juil	au	31-juil.	15-août		du	22-juil	au	23-juil.	05-août
	du	05-août	au	6-août	20-août		du	04-août	au	5-août	20-août
Abbevillois (80-62)	du	22-juil	au	23-juil.	07-août	Montdidérien (80-60)	du	22-juil	au	23-juil.	06-août
	du	30-juil	au	31-juil.	16-août		du	30-juil	au	31-juil.	16-août
	du	05-août	au	6-août	21-août		du	05-août	au	6-août	21-août
Arrageois (62)	du	22-juil	au	23-juil.	08-août	Beauvaisis (60)	du	16-juil	au	17-juil.	02-août
	du	30-juil	au	31-juil.	16-août		du	22-juil	au	23-juil.	06-août
	du	05-août	au	6-août	23-août		du	05-août	au	6-août	21-août
Cambrais (59)	du	22-juil	au	23-juil.	05-août	Soissonnais (60-02)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août
	du	30-juil	au	31-juil.	15-août		du	22-juil	au	23-juil.	05-août
	du	05-août	au	6-août	20-août		du	04-août	au	5-août	20-août
Avesnois (59)	du	22-juil	au	23-juil.	06-août	Senlisien (60)	du	16-août	au	17-août	01-août
	du	30-juil	au	31-juil.	15-août		du	22-juil	au	23-juil.	04-août
	du	05-août	au	6-août	20-août		du	04-août	au	5-août	20-août
Avortement potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions						Omois (02)	du	16-juil	au	17-juil.	31-juil
							du	22-juil	au	23-juil.	04-août
							du	01-août	au	2-août	17-août

Carpocapse (suite et fin)**Modélisation et prévisions**

Selon les dernières données issues de la modélisation, les éclosions de larves sont, en moyenne à l'échelle du réseau, à 99% d'éclosions de la population variant de 93 à 100% pour cette première génération.

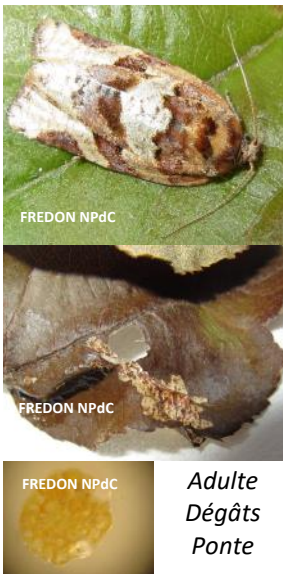
Selon les données à ce jour, le second vol devrait débuter avant la fin de la semaine sur les derniers secteurs de la région, pour être généralisé à l'ensemble du territoire.

Sur plusieurs secteurs, les éclosions de larves issues de la seconde génération auraient débuté depuis la fin de la semaine dernière. Il convient donc d'être particulièrement vigilant désormais, sur ces secteurs.

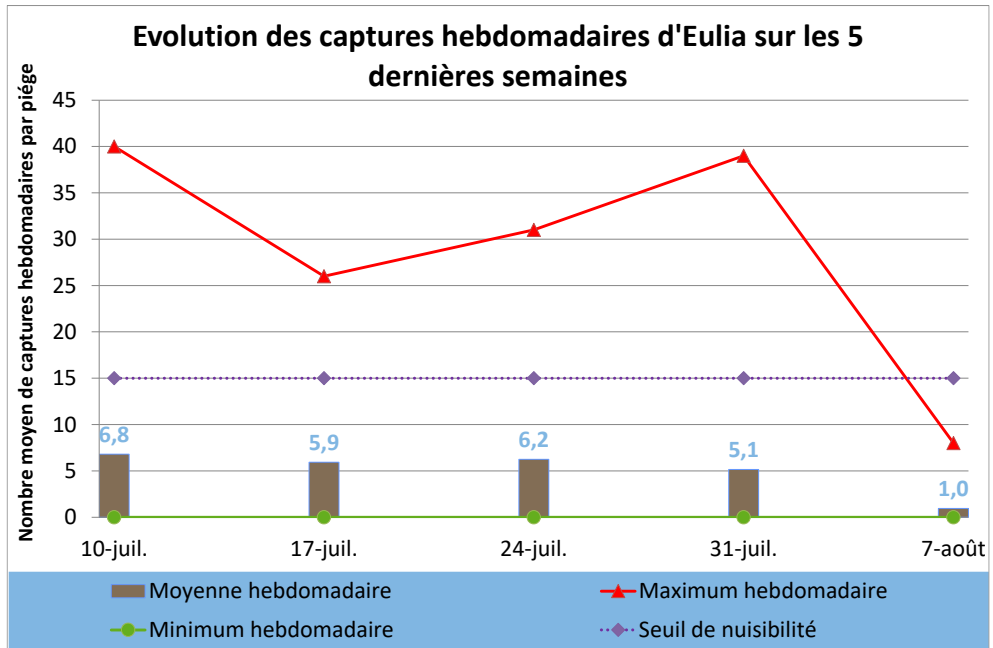


Zones géographiques	% d'émergence des adultes de G1	% d'éclosion de larves de G1	Prévision de début de G2	% d'émergence des adultes de G2 / % prévisionnel total à émerger	Prévision de début d'éclosion de G2
Flandre Maritime (59)	100%	99%	28-juil	11/42	13-août
Flandre Intérieure (59-62)	100%	93%	13-août	0/12	27-août
Lille Sud (59)	100%	100%	23-juil	16/49	08-août
Montreuillois (62)	100%	98%	29-juil	7/36	16-août
La Bassée (59)	100%	100%	27-juil	15/46	11-août
Hainaut (59)	100%	100%	23-juil	23/51	06-août
Abbevillois (80-62)	100%	99%	29-juil	7/40	14-août
Arrageois (62)	100%	98%	31-juil	4/34	18-août
Cambrasis (59)	100%	100%	21-juil	29/54	03-août
Avesnois (59)	100%	100%	19-juil	26/58	03-août
Amiénois (80)	100%	98%	29-juil	8/37	15-août
Thiérache (59-02)	100%	100%	24-juil	15/48	07-août
Pays de Bray (80-60)	100%	95%	11-août	0/14	26-août
Neslois (80-60-02)	100%	100%	26-juil	12/48	08-août
St Quentinnois (02)	100%	100%	22-juil	29/53	04-août
Laonnois (02)	100%	100%	19-juil	32/58	03-août
Montdidérien (80-60)	100%	100%	26-juil	16/46	11-août
Beauvaisis (60)	100%	100%	13-juil	22/53	04-août
Soissonnais (60-02)	100%	97%	04-août	4/24	19-août
Senlisiens (60)	100%	100%	29-juil	23/46	11-août
Omois (02)	100%	100%	22-juil	38/54	04-août

Eulia



Adulte
Dégâts
Ponte



Etat des lieux en parcelle,

L'activité du ravageur au cours de ce second vol a été marquée, au regard des dernières données disponibles, par une baisse significative des captures au cours de la semaine passée.

Plus localement, les niveaux de populations les plus importants enregistrés au cours de la semaine passée l'ont été en Flandre Maritime.

Analyses des risques,

En définitive, aucun véritable pic d'activité n'a été décelé au cours de cette seconde génération. En revanche, depuis le 10 juillet, les niveaux de captures ont été les plus élevés. Les éclosions des larves issues de ces périodes d'activités majeures ont débuté et vont se poursuivre dans les semaines à venir. De ce fait, la période de présence de chenilles en parcelles risque d'être relativement longue.

Pour le moment, aucun signalement de dégât imputable au ravageur n'a été constaté.

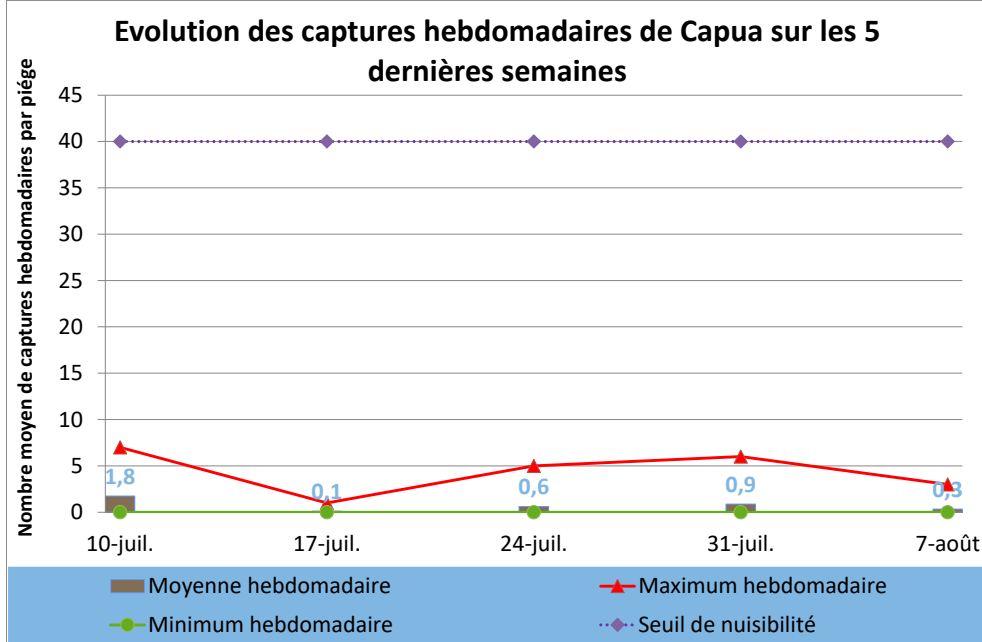
Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	1-août	8-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	13,2	4,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)	15,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	2,0	2,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	2,5	1,0	↘
Thiérache (59-02)	6,6	0,8	↘
Pays de Bray (80-60)	4,0	2,0	↘
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)	8,0	0,0	↘
Beauvaisis (60)	4,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :
Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Au cours de la semaine dernière, la présence du ravageur a été en baisse et détecté uniquement dans le secteur du Hainaut et dans des proportions relativement faibles.

Analyses des risques,

En définitive, les niveaux de captures ont été quasiment nuls sur l'ensemble des parcelles. Aucun dépassement de seuil n'est à signaler pour la période, même sur le secteur du Hainaut qui a enregistré le vol le plus important.

Il convient de maintenir une surveillance des pièges, particulièrement dans les parcelles avec un historique.

En parcelles sensibles, aucun nouveau signalement de dégât n'a été enregistré au cours de la semaine dernière.

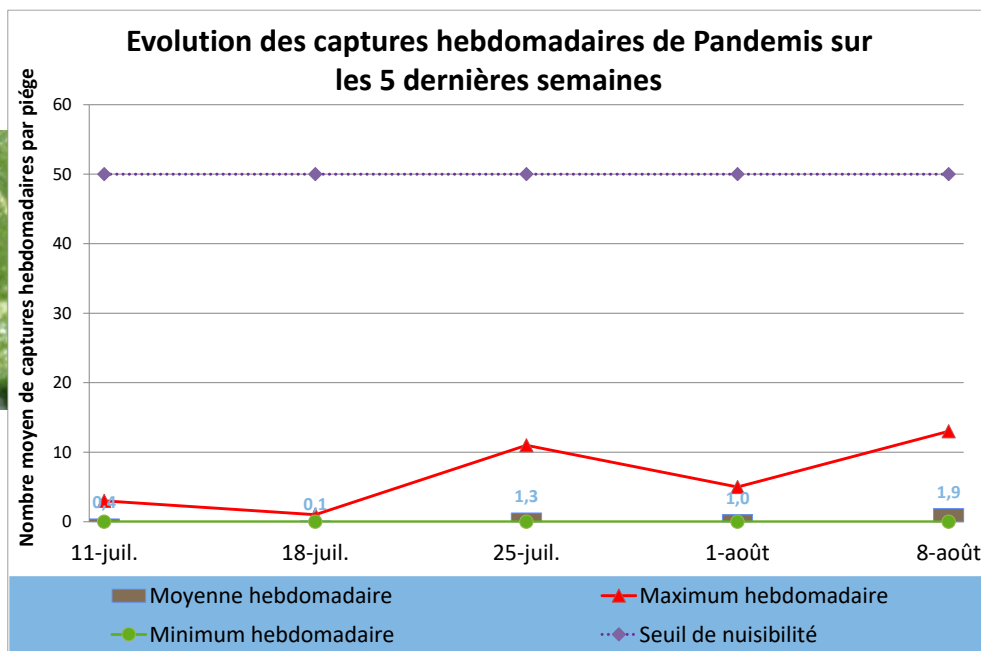
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	31-juil.	7-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	3,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	1,0	0,0	↘
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	6,0	0,0	↘

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Au cours de la semaine dernière, le ravageur a été détecté sur deux secteurs de la région; secteurs déjà concernés par un vol du ravageur. Les niveaux de captures y ont été à la hausse, plus fortement sur le Montdidérien que sur le Pays de Bray.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est observé, mais il convient de suivre l'évolution des captures sur secteurs concernés par des vols, afin d'opérer un cumul des captures sur les 18 jours consécutifs afin d'évaluer le franchissement ou non du seuil de nuisibilité.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	1-août	8-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	2,0	0,0	↘
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0		
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)	3,0	4,0	↗
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)	5,0	13,0	↗
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :
50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

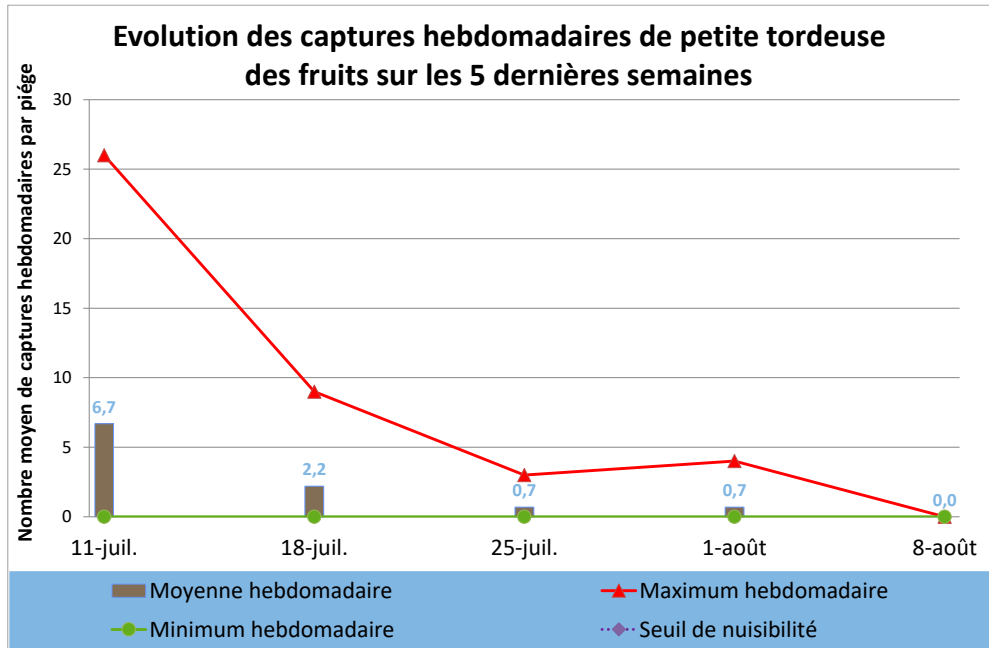
Petite tordeuse des fruits. *Grapholita Lobarzewskii*.



Adultes



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

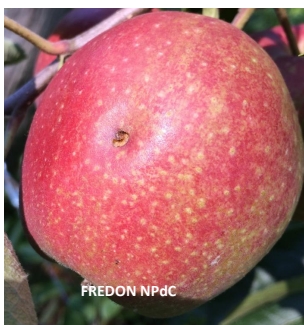
Les niveaux de captures enregistrées au cours de la semaine dernière ont été en baisse sur l'ensemble du territoire. En définitive, aucune capture n'a été enregistrée à l'échelle du réseau sur la période.

Analyses des risques,

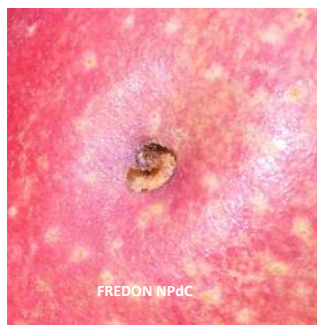
Il convient de maintenir une observation minutieuse des parcelles afin de de quantifier les attaques du ravageur.

Attention à ne pas confondre les dégâts du ravageur avec ceux du carpocapse.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	1-août	8-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	3,0		
La Bassée (59)	4,0		
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)	0,0		
Thiérache (59-02)	0,4	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	1,5	0,0	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			



FREDON NPdC



FREDON NPdC

Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

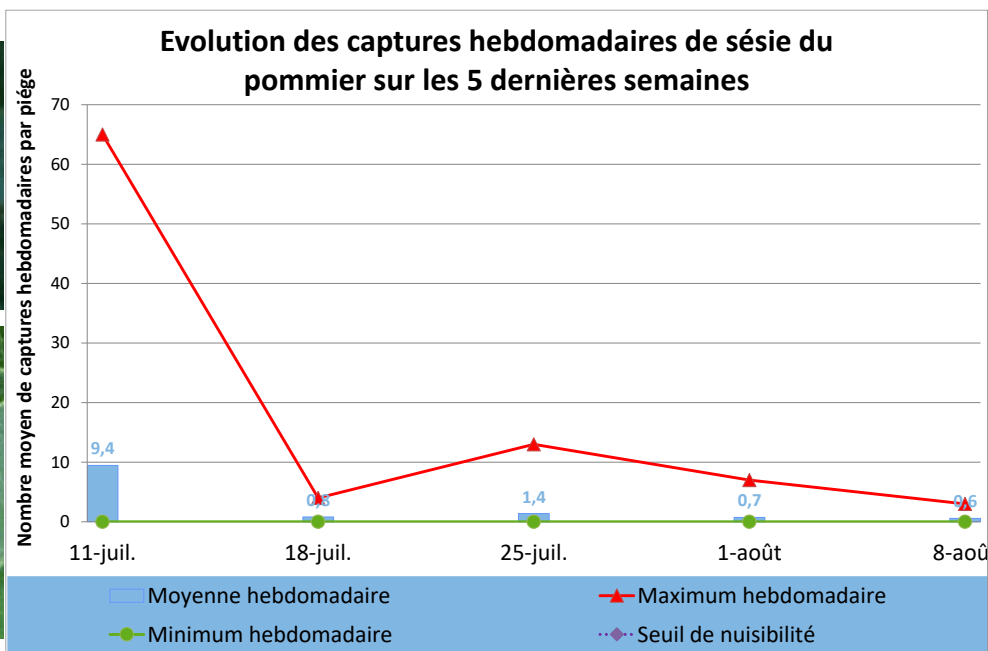
Sésie du pommier



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Le ravageur n’a été observé au cours de la semaine dernière que sur 2 secteurs du réseau, à savoir en Flandre Maritime et l’Amiénois.

Sur les autres secteurs, aucune capture n’a été déplorée sur la même période.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l’évolution des populations via le piégeage.

Le piégeage alimentaire, s’il n’a pas encore été mis en place à ce jour doit impérativement l’être dans les parcelles sensibles.

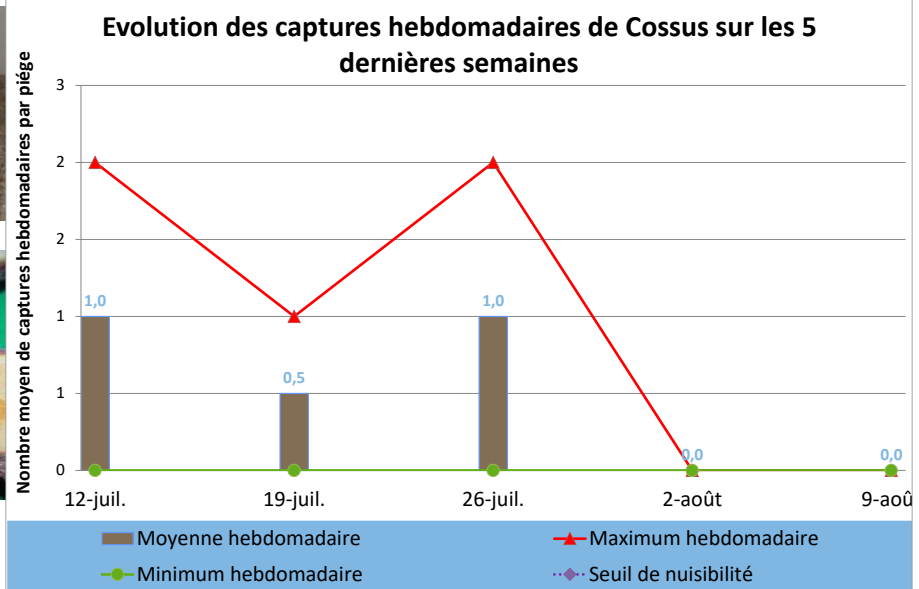
Pensez au renouvellement du contenu des pièges ponctuellement, pour rappel : 85% d’eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	1-août	8-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	2,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	7,0	0,0	↘
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)	0,0	3,0	↗
Thiérache (59-02)	0,3	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

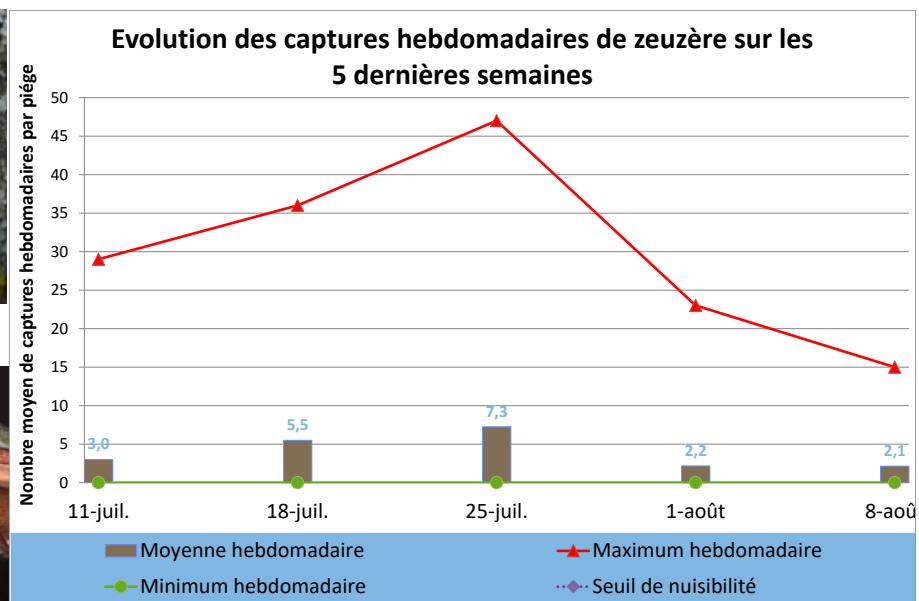
50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Cossus-Cossus



Aucune capture n'a été réalisée cette semaine sur la région.

Zeuzère



Une nouvelle baisse des captures, en lien avec les conditions climatiques, a été enregistrée au cours de la semaine dernière. Le secteur du Neslois, reste le plus sensible au cours de la période, sur les autres secteurs les niveaux de populations ont été nettement plus faibles.

Seuil de nuisibilité :
10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine, le renouvellement des pièges à :

- 8 petite tordeuse des fruits
 - 14 carpocapse des prunes
- est à prévoir.

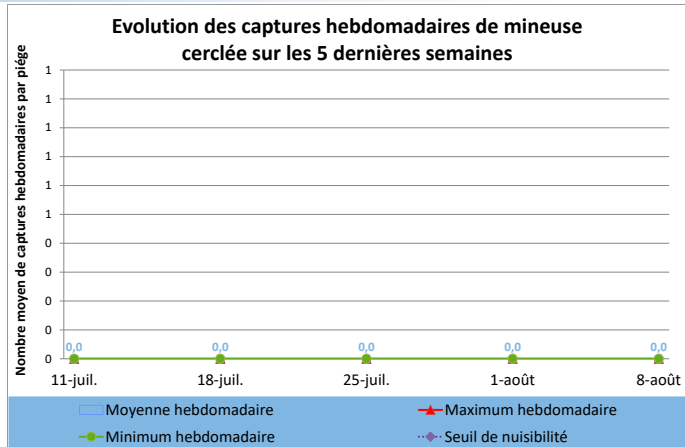
L'installation de bandes pièges cartonnées contre le carpocapse des pommes et des poires peut encore s'envisager, très rapidement, si celle-ci n'a pas encore été réalisée.



Autres lépidoptères en bref,

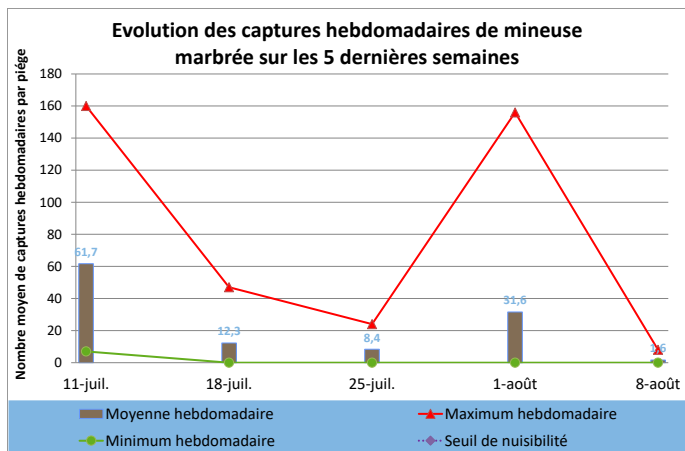
Mineuse cerclée

Situation calme avec aucune capture régionalement.



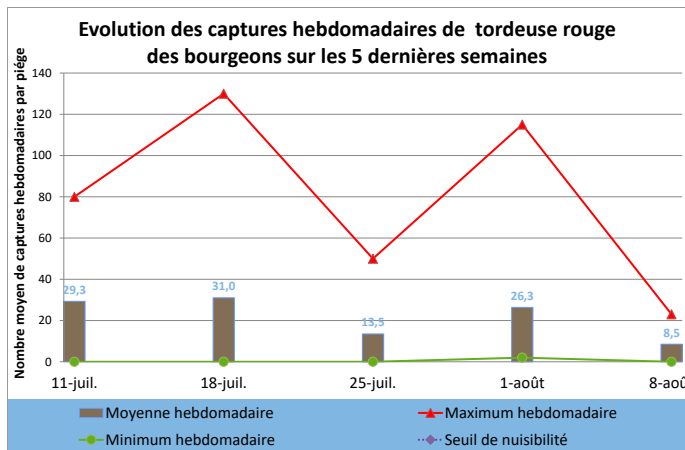
Mineuse marbrée

Le quatrième vol initié localement sur la région n'a pas bénéficié de conditions climatiques favorables à son développement. De ce fait, les captures ont été en véritable chute libre au cours de la semaine dernière. En définitive, seul le secteur de la Thiérache a enregistré de faibles captures sur la période.



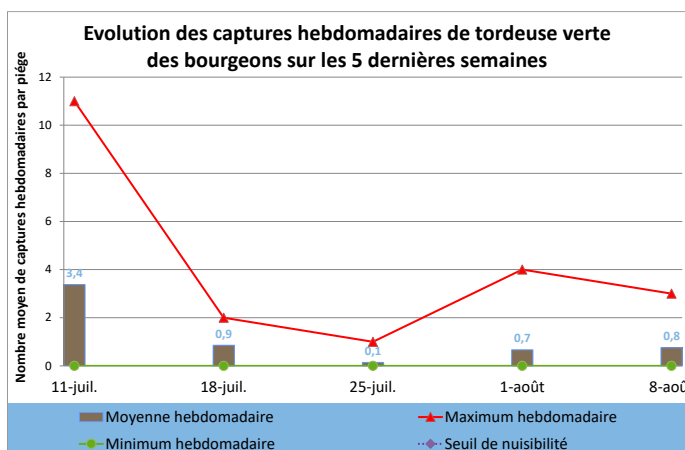
Tordeuse rouge des bourgeons

Une baisse générale des captures a été enregistrée au cours de la semaine dernière. Les secteurs de la Thiérache et du Neslois restent les plus sensibles aux attaques du ravageur.



Tordeuse verte des bourgeons

La très légère reprise d'activité enregistrée, il y a quinze jours, semble s'être poursuivie au cours de la semaine passée. Elle n'a cependant, en définitive, été observée que sur le secteur Montdidérien.



Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

Les niveaux de contaminations sur feuilles et sur fruits ont été relativement stables, voire en légère baisse dans certains secteurs, au cours de la semaine dernière sur l'ensemble de la région. Les secteurs de l'Amiénois et du Soissonnais et de la Thiérache restent les secteurs les plus « sensibles » à la maladie.

Analyses des risques,

Les sorties de taches sont désormais terminées pour l'ensemble des contaminations primaires sur l'ensemble de la région.

Gestion des risques,

L'absence de taches permet de lever la vigilance concernant la maladie.

En revanche, si des taches sont présentes en parcelles, la campagne tavelure devra se poursuivre jusqu'à la récolte et avant chaque épisode pluvieux.



FREDON NPdC



FREDON NPdC

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	31-juil.	7-août	Tendance /S-1	31-juil.	7-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0					
Flandre Intérieure (59-62)	0,0			0,0		
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	1,0			0,0		
La Bassée (59)						
Hainaut (59)						
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)						
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)				1,0		
Thiérache (59-02)	2,0	1,0	↘	2,0	1,0	↘
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0	5,0	↔	2,0	2,0	↔
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,1	0,1	↔	1,0	1,0	↔

Noyaux : Prunes - Cerises

Carpocapse de la prune

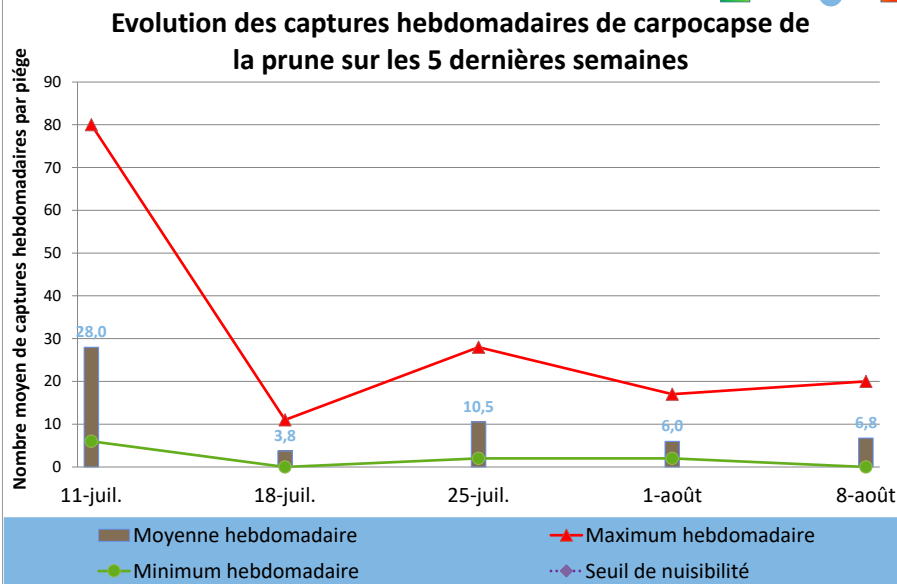


FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	1-août	8-août	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	2,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	3,0	5,0	↗
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	17,0	20,0	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	2,0	0,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)		2,0	
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Etat des lieux en parcelle,

Une légère augmentation des captures moyennes a été enregistrée au cours de la semaine dernière.

Le secteur de la Thiérache est resté le plus concerné par la présence du ravageur.

Analyses des risques,

Les conditions climatiques sont, en revanche, moins favorables aux accouplements et aux pontes du ravageur à l'approche de la maturité de certaines variétés comme les mirabelles.